

2020 -2030 Une décennie d'action

# DevHaïti<sup>©</sup>

*Le Magazine du développement*

## Que vaut le Budget 2021-2022?



**Une production:**



**Ont contribué à ce numéro:**

**Kattia JEAN FRANÇOIS, Milo MILFORT, Melissa PHILIDOR, Lovensky SALOMON, Johnny JOSEPH, Kesner PHAREL, Patrick SAINT-PRÉ, Dieudonné JOACHIM, Jean Junior DAJEANSON, Claudine ANDRÉ, Bélonv BIEN-AIMÉ.**

## A quand un Budget au service du développement?

Le gouvernement haïtien vient promulguer en date du 16 mai 2022 le Budget 2021-2022 dans le journal officiel, Le Moniteur. Si chez nous l'exercice fiscal commence dès le 1er octobre, nous n'avons eu droit au nouveau Budget que 8 mois après le début de l'exercice en cours. Or, le Budget est l'outil de planification économique par excellence sur un exercice fiscal, comme l'a si bien rappelé l'économiste Enemy Germain.

Dans ce numéro spécial, nous avons jugé de passer au crible ce Budget dans lequel le gouvernement prévoit une augmentation de 0.3% du PIB, un taux de pression fiscale de 6,4% contre 5,7% au cours de l'exercice fiscal précédent, et un taux d'inflation révisé à 27,3% en glissement annuel.

En publiant ce Budget, le gouvernement d'Ariel Henry se montre très optimiste au regard de la situation politique et institutionnelle très instable dans laquelle patauge le pays en ce moment. Avec le taux de pression fiscale le plus faible de la région, établi chez nous à 6% contre la moyenne régionale qui est de 21,9%, ce serait une véritable prouesse si les autorités parviennent à collecter les 120,13 milliards de gourdes de recettes, en variation relative de 24,6% par rapport aux 95,6 milliards de gourdes en 2020-2021.

Au-delà de l'aspect pression fiscale, le contexte sociopolitique délétère actuel et la situation d'insécurité galopante nous font douter sérieusement de la capacité réelle du gouvernement à faire augmenter les ressources domestiques de l'ordre de 24,6 %. Dans l'ensemble, la capacité de l'État à mobiliser les prévisions de 210,5 milliards de gourdes semble irréaliste.

Le montant prévu pour le financement monétaire de la Banque centrale au trésor public est d'environ 46,4 milliards de gourdes. Soit plus de 22 % du total du Budget. Un montant supérieur à ce que l'État prévoit de mobiliser au niveau de la douane et aussi des dons.

Par ailleurs, dans le présent Budget, les impôts directs sont passés de 29,8 milliards de gourdes à 36,6 milliards de gourdes tandis que les impôts indirects pour leur part sont passés 57,7 milliards de gourdes à 72,4 milliards de gourdes, renforçant ainsi la tendance d'iniquité fiscale caractérisant l'ensemble de nos lois de finances.

Une fois de plus, la part consacrée aux dépenses d'investissement a reculé au profit des dépenses de fonctionnement. Ce qui nous amène à nous questionner sur la portée réelle de ce Budget qui, de toute évidence, ne tient pas compte des objectifs de développement durable.

En effet, les dépenses en capital ont aussi diminué de 6,93 milliards de gourdes passant de 46,6 milliards de gourdes à 39,6 milliards de gourdes tandis que les dépenses de fonctionnement de l'administration publique de 19.6% passant de 113.2 milliards de gourdes à 135.4 milliards. C'est clair, net et sans bavures.

Que dire des finances publiques qui trainent le lourd fardeau de la dette publique avec un poids de 15,9% dans le Budget ? C'est le poste le plus important du Budget. Aucune institution n'a de crédit budgétaire plus important que celui de la dette. Quand on sait qu'une bonne partie de la dette ne sert qu'à financer les dépenses de consommation...

Alors que les crédits alloués au ministère des Affaires social et du Travail (MAST) augmentent de 240%, ceux du ministère de l'Agriculture des Ressources naturelles et du Développement rural (MARNDR) baissent de 12,5%. Il s'agit-là d'un choix du gouvernement qui est questionnable. Les articles qui suivent vous renseigneront davantage à ce propos.

# Budget 2021-2022, l'État doit faire mieux...

Le Budget de l'État ou la Loi de finances est l'un des outils de politiques publiques majeurs établis chaque année par les pouvoirs publics afin de prévoir les recettes et les dépenses à réaliser. Cette année fiscale 2021-2022, malgré une situation politique et institutionnelle très instable, le gouvernement d'Ariel Henry a publié un budget très optimiste et marqué par des progrès par rapport à l'an dernier. En effet, 210,5 milliards de gourdes (MG) est le montant de l'enveloppe globale du budget 2020-2021, en hausse absolue de 17,5 MG, soit une variation relative de 9,1%.

La hausse de l'enveloppe globale du budget est principalement due à celle des recettes totales composées par les impôts directs, indirects et les autres recettes domestiques. Les recettes totales sont passées de 95,6 MG en 2020-2021 à 120,13 MG pour l'exercice fiscal actuel soit une variation relative de 24,6%. Les impôts directs, c'est-à-dire la somme des impôts sur les revenus, les taxes sur le salaire et main-d'œuvre et impôts sur la propriété, sont passés de 29,8 MG à 36,6 MG. Les impôts indirects (TCA et Import sur le commerce extérieur) pour leur part sont passées 57,7 MG à 72,4 MG.

Ces résultats qui sont par nature des prévisions sont bien corroborés par les réalisations présentées dans les notes de politique monétaire de la Banque de la République d'Haïti (BRH). En effet, selon la BRH, dans le deuxième trimestre de l'exercice fiscal 2021-2022, les recettes se sont établies à 31 091,6 millions de gourdes (MG), en hausse de 18,7 % par rapport au trimestre précédent. Si nous comparons ces résultats à ceux du deuxième trimestre de 2020-2021 dans lequel les recettes du trésor n'ont été que de 22,6 MG, nous pouvons constater un certain renforcement de la capacité du Trésor public à collecter des recettes fiscales.

La hausse des recettes publiques dans le budget 2021-2022 va de pair avec celle des dépenses qui ont connu des variations proportionnelles. Les dépenses courantes de l'État ont augmenté de



Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)  
Photo crédit: MEF

manière absolue de 20.8 MG soit de 17,2% en termes relatifs. Ces dépenses sont passées de 121,4 à 141,6 MG entre 2020-2021 et 2021-2022 dans le Budget. Selon les notes de politique monétaire de la BRH, pour le second trimestre 2021-2022, les dépenses publiques ont baissé au deuxième trimestre de l'exercice, après un repli de 13,8 % au premier trimestre, ils ont reculé de 32,3 % en variation trimestrielle pour s'établir à 32 005,6 MG.

Si les résultats du premier trimestre des exercices fiscaux 2020-2021 et 2021-2022 sont semblables, les finances publiques de l'État ont nettement mieux performé cette année au deuxième trimestre. Au premier trimestre de l'exercice fiscal 2020-2021, les dépenses budgétaires ont totalisé 48 931,69 MG. Cette performance des dépenses publiques a soldé sur un niveau de déficit budgétaire de 20 673,01 MG au premier trimestre 2020-2021. Pour l'exercice actuel, au premier trimestre, le déficit budgétaire a été de 20,8 MG. Au deuxième trimestre de l'exercice fiscal 2020-2021, les opérations financières de l'État se sont soldées par un déficit du Trésor de 33 108,50 MG tandis que pour l'exercice actuel, le déficit au deuxième trimestre n'est que de 15.84 MG.

D'autres variations remarquables peuvent être aussi observées dans le budget 2021-2022 par rapport à

celui de 2020-2021. Les cas des intérêts sur la dette qui ont augmenté de 12.8%, des autres ressources domestiques de 25,3%, la forte diminution des dépenses exceptionnelles de 46.8% marquée essentiellement par celle des dépenses électorales pour la même valeur relative. Les dépenses en capital ont aussi diminué de 6,93 MG passant de 46,6 à 39,6 tandis que les dépenses de fonctionnement de l'administration publique de 19.6% passant de 113.2 à 135.4 MG. Enfin, le taux de pression fiscale a connu une faible hausse. Il est établi à 6% contre 5.6% l'année précédente, ce taux reste très en-dessous de la moyenne régionale qui est de 21,9%.

Le Budget 2021-2022, particulièrement les réalisations effectuées au deuxième trimestre, traduit une meilleure performance de l'Etat par rapport à l'an dernier. Toutefois, certains secteurs de l'économie restent peu financés comme le traduit la baisse des dépenses en capital qui n'aidera sûrement pas la productivité. La fiscalité du pays reste aussi très dépendante des impôts sur la consommation et des taxes sur le commerce extérieur. La situation de la pression fiscale s'est nettement dégradée mettant Haïti en queue de peloton dans la région. Avec 6% à l'arrivée, la République dominicaine par exemple, fait double fois mieux avec une pression fiscale de 12.6%.

## Le Budget 2021-2022 vu par Jean Michel Silin, Directeur de la Direction générale du Budget

*Le Directeur de la Direction générale du Budget, Jean Michel Silin, a effectué une présentation sommaire du Budget 2021-2022 lors de la 12ème édition du Sommet international de la Finance en avril dernier. Retour sur les grandes lignes de son intervention.*

Le Budget 2021-2022 est élaboré dans une situation socioéconomique et financière exacerbée par des chocs tant internes qu'externes ayant fortement impactés les finances publiques. Ces chocs multidimensionnels ont empêché la mobilisation normale des ressources, qu'il s'agit de ressources internes collectées par les organismes de perception, qu'il s'agit de ressources externes. Ce qui a entraîné des répercussions sur les dépenses de l'Etat, des dépenses que le ministère de l'Économie et des Finances (MEF) a dû rationaliser pour éviter des dérives financières qui peuvent être néfastes à aux grands équilibres macroéconomiques. Cette situation aussi a perturbé le calendrier budgétaire.

Le budget 2021-2022 aurait dû être adopté avant le premier octobre 2021. Perturbation qui a fait qu'on a dû reconduire le budget de l'exercice précédent, ce qui a des effets négatifs puisque cette situation limite la capacité d'intervention de l'Etat. Reconduire un budget signifie qu'on a dû reconduire les



**Jean Michel Silin**

Directeur de la Direction générale du Budget

mêmes priorités de l'exercice précédent alors que les priorités ne sont pas toujours les mêmes. C'est la raison pour laquelle le MEF est en train de travailler sur le budget rectificatif pour l'exercice 2021-2022.

Le budget 2021-2022 s'inscrit dans un contexte d'urgences économiques et financières visant à:

- Contenir les déséquilibres macroéconomiques et financiers
- S'attaquer aux grands chantiers de réformes
- Renouer avec la croissance

Pour ce faire, le MEF a fixé les priorités suivantes:

- Améliorer la gouvernance juridique et politique, et garantir un climat politique et sécuritaire sereins pour faciliter la tenue d'une consultation populaire en vue de l'adoption des modifications à introduire dans la constitution et l'organisation des prochaines élections pour le renouvellement du personnel politique
- Financer le plan de relèvement intégré de la péninsule sud (PRIPS) en lui consacrant un budget d'investissement (Trésor public) de 10 milliards de gourdes sur 4 ans.
- Renforcer la mise en œuvre de la PNPPS en lui affectant une enveloppe budgétaire de 3 milliards de gourdes pour les mois restants de l'exercice fiscal en attendant l'adoption de son plan d'actions.
- Intervenir dans le financement des campagnes agricoles pour mitiger la hausse anticipée de l'inflation, notamment à cause des impacts de la crise géopolitique en Europe de l'Est.

A cote des priorités, il faut aussi minimiser certains risques qui constituent des freins aux interventions de l'Etat, des risques tels:

- Le lourd fardeau pour le trésor public des coûts des subventions des produits pétroliers
- La tenue prochaine des élections dans le pays qui s'accompagnent généralement de troubles sociopolitiques
- La prolifération des gangs armés sur le territoire national
- Les déplacements forcés de la population à l'intérieur du pays en raison de la violence
- L'importation illégale et massive d'armes de guerre et de munitions en Haïti

- L'exposition du pays aux risques des catastrophes naturelles, pour cela le gouvernement a adopté une stratégie de financement des risques et désastres pour permettre d'apporter des réponses appropriées lorsque ses situations surviennent

- La possibilité de résurgence de la pandémie de Covid-19
- L'expulsion et la déportation massive des Haïtiens en situation d'irrégularité.

Le Budget 2021-2022 s'oriente vers la mise en œuvre de politiques et de réformes nécessaires pour restaurer la stabilité macroéconomique et renouer avec la croissance. Les efforts seront axés sur la gestion des équilibres macroéconomiques et financiers en réduisant le financement de la BRH par rapport à son niveau de l'exercice fiscal précédent en vue de contenir l'inflation, en renforçant les mesures de gestion de la politique de change.

La mise en œuvre des politiques de réformes passera aussi par le renforcement des mesures de mobilisation des ressources fiscales, en adoptant un plan d'élimination progressive de la subvention des produits pétroliers et d'un mécanisme de mitigation sociale, en renforçant le couloir sécuritaire pour le transport des marchandises en provenance de la douane de Port-au-Prince, en consultant les acteurs de la société civile sur le premier code fiscal haïtien (CFH) intégrant le code général des impôts (CGI) et le livre des procédures fiscales (LPF) dont la mise en œuvre est prévu pour l'exercice fiscale 2024-2025.

La mise en œuvre de politique et de réformes c'est aussi le renforcement des mesures de mobilisation de ressources fiscales par l'extension du Revenue Management System (RMS) au niveau des bureaux de la DGI, par la poursuite de la mise en œuvre progressive du Plan de Rationalisation des Dépenses Fiscales (PRDF), par le renforcement des dispositifs informatiques des régies financières (AGD, DGI, Trésor) pour accroître l'échange d'informations, par le renforcement des structures de vérification pour une meilleure perception des droits de douane, par le biais de l'accord des échanges d'informations entre les autorités douanières de la République



dominicaine et d'Haïti pour lutter contre la contrebande, par l'accélération des processus de partage d'informations entre la DGI, l'Office Nationale d'identification (ONI) pour l'identification des contribuables et par le renforcement du mécanisme de suivi pour le versement des créances des organismes autonomes au trésor public.

Les orientations du Budget sont contenues dans la lettre de cadrage qui est une lettre circulaire adressée aux ordonnateurs de l'administration de l'Etat, à savoir les institutions qui émargent au Budget de l'Etat.

La mise en œuvre de la politique et de réformes c'est surtout le renforcement de la gouvernance et du climat sécuritaire dans le pays par le renforcement des procédures d'octroi de marchés publics dans le cadre de l'attribution des contrats des marchés publics, par la mise en œuvre du décret établissant l'obligation de présenter les informations permettant d'identifier les bénéficiaires effectifs des Marchés Publics et des concessions, et de l'arrêté fixant les seuils de passation de Marchés publics en dessous des seuils d'intervention de la commission Nationale des Marchés Publics (CNMP), par la finalisation et la publication de la CSCCA du rapport de l'audit des dépenses Covid-19, par le renforcement de la capacité opérationnelle des forces de l'ordre pour lutter contre le banditisme et la prolifération des gangs armés, par le renforcement de la capacité de l'Administration Générale des Douanes (AGD) à travers l'acquisition d'équipements modernes de

manière à freiner l'importation illégale d'armes à feu et de munitions dans le pays, par le renforcement de la capacité d'intervention de la protection civile, et par l'attribution d'une carte d'identification nationale à tous les enfants scolarisés.

La mise en œuvre de politique et de réformes c'est aussi le renforcement des programmes de protection sociale par l'accélération du processus visant l'adoption du Plan d'Actions Prioritaires de la PNPPS, par l'extension de la couverture de la base de données des personnes vulnérables liée au système d'informations du Ministère des Affaires Sociales et du Travail (SIMAST), par la finalisation de l'étude sur les mécanismes de migrations de risque social liés à la réforme de la subvention des produits pétroliers, et par le renforcement de la lutte contre la traite des personnes

En ce qui concerne le renforcement des actions pour diminuer le risque de résurgence de la pandémie Covid-19, la mise en œuvre passera par l'intensification de la campagne de vaccination.

En somme, le gouvernement prévoit une augmentation de 0.3% du PIB, un taux de pression fiscale de 6,4% contre 5,7% au cours de l'exercice fiscal précédent, un taux d'inflation révisé à 27,3% en glissement annuel contre 13% pour l'exercice précédent et un niveau de financement de la BRH révisé à la baisse (10%) par rapport à celui de l'exercice 2020-2021.

### Les perspectives macroéconomiques 2021-2022



Photo crédit: MEF

# Les dessous du Budget 2021-2022

*Avec la publication du nouveau Budget, le gouvernement haïtien vise, entre autres, le rétablissement d'un climat politique et sécuritaire serein pour faciliter la tenue des élections en vue du renouvellement du personnel politique ; la mobilisation des ressources domestiques de manière à être moins dépendant de l'aide externe et aussi rétablir l'équilibre budgétaire. Pourtant l'analyse du document laisse planer des doutes sur l'atteinte de ces objectifs.*

**A** quatre mois de la fin de l'exercice fiscal en cours, le ministère de l'Economie et des Finances a publié la Loi de finances pour l'exercice 2021-2022 qui prendra fin le 30 septembre 2022. Les ressources du Budget général de l'exercice fiscal 2021-2022 s'élèvent à 210,5 milliards de gourdes (soit 9,1% de hausse par rapport à l'exercice précédent), dont 57 % de recettes domestiques. Des 120,1 milliards de recettes, 59,3% (soit 71,2 milliards) proviennent des recettes internes et 40,7% (soit 48,8 milliards) de recettes douanières. Ces recettes fiscales doivent connaître une augmentation de 33% par rapport à la collecte de l'exercice précédent.

Le nouveau budget, publié le 16 mai 2022 dans le journal officiel Le Moniteur, prévoit un taux de pression fiscale estimé à 6% contre 5,7% pour l'exercice antérieur ; des dépenses totales estimées à 9,1% du PIB contre 7,4% en 2020-2021 ; des émissions nettes de trésorerie de 12,48 milliards de gourdes contre 5,6 milliards de gourdes pour l'exercice antérieur ; un niveau de financement monétaire de 46,47 milliards de gourdes soit 17,8% de moins que l'exercice précédent.

Les dépenses courantes sont de l'ordre de 141,9 milliards de gourdes. Une hausse de 17,2% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse substantielle s'explique essentiellement par les salaires 66,8 milliards (+11,8%) et à la prise en compte de la subvention des produits pétroliers de 20,1 milliards de gourdes. Pourtant les dépenses de biens et services reculent de 2,6%. En outre, les dépenses de subventions sont en nette progression de 79,7% en raison notamment de la prise en compte de la subvention des produits pétroliers (20,1 milliards de gourdes).

L'économiste Enomy Germain n'y est pas allé de mains mortes pour formuler cinq remarques



Logo Direction Générale du Budget

relatives à la récente loi de finances. Le budget arrive tardivement après l'écoulement des 2/3 de l'exercice fiscal, soit plus de huit mois. Le budget 2021-2022 n'est pas réaliste, selon les analyses du P.D.G de la firme Pro-Eco qui se dit pessimiste quant à la capacité de l'Etat haïtien à mobiliser 210 milliards de gourdes sur un exercice. Troisième remarque: Enomy Germain constate que la Banque de la République d'Haïti (BRH) se mue en béquille financière de l'Etat haïtien avec le financement monétaire de 46,4 milliards de gourdes, c'est -à-dire 22% de l'enveloppe budgétaire totale. Cela implique une hausse de l'inflation et du taux de change.

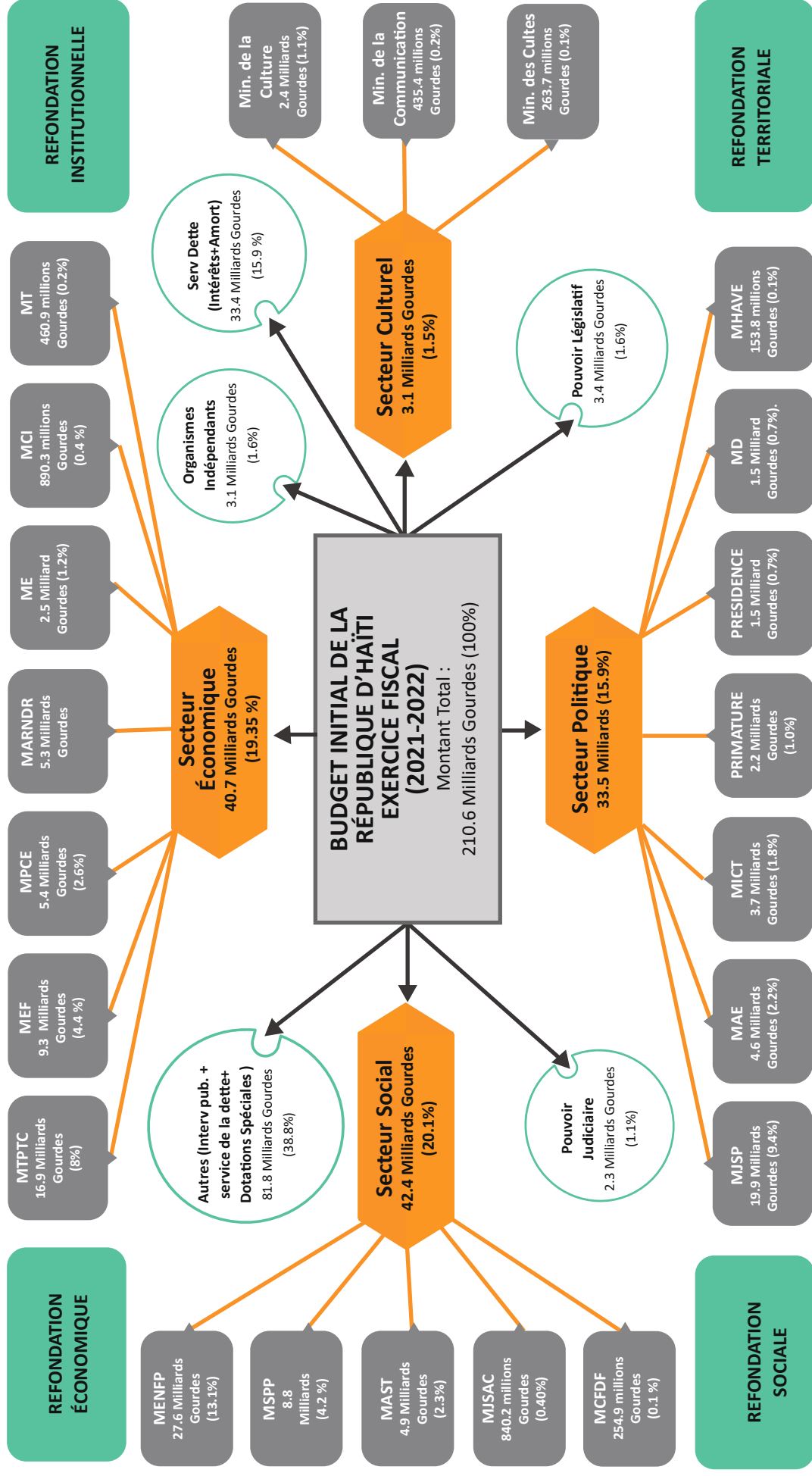
Les finances publiques trainent le lourd fardeau de la dette publique qui a un poids de 15,9% dans le Budget. C'est le poste le plus important du Budget. Aucune institution n'a de crédit budgétaire plus important que celui de la dette. Enfin, Enomy Germain, à travers le document budgétaire, remarque que dans ce dernier les crédits du ministère des Affaires social et du Travail augmentent de 240% tandis que ceux du ministère de l'Agriculture des Ressources naturelles et du Développement rural baissent de 12,5%.



# Observatoire du Système Financier Haïtien (OSFH) / Group Croissance S.A.

## Allocation des Crédits Budgétaires

Exercice fiscal (2021-2022)



Source: Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) / Conception: Group Croissance S.A.

# Quand l'économiste Enomy Germain décortique le Budget

Le 16 mai 2022, le gouvernement haïtien a publié dans le journal officiel Le Moniteur, le Budget de l'exercice fiscal 2021-2022. Ce budget est évalué à 210,5 milliards de gourdes qui est un montant supérieur de 9,1 % du Budget rectifié de l'année 2020-2021, évoque l'économiste Enomy Germain qui a dressé dans le numéro du jeudi 9 juin 2022 de son émission Econo Plus, cinq remarques pour le moins pertinentes sur le Budget 2021-2022.



**Enomy Germain**  
Économiste

## 1- Budget tardivement arrivé

L'exercice fiscal commence le 1er octobre 2021. «On devrait se réveiller le 1er octobre avec un nouveau Budget. Et voilà que c'est 8 mois après le début de l'exercice que ce Budget a été publié », critique l'économiste Enomy Germain rappelant que le Budget est l'outil de planification économique par excellence sur un exercice fiscal. La planification se veut être un outil ex ante, donc qui se fait avant la période. Pourtant, 2/3 de la période est passée, c'est à ce moment que le Budget qui est un outil de planification est publié. «Ce Budget ne saurait aider à aborder les défis économiques et sociaux de l'exercice», croit-il.

## 2- Un budget douteusement réalisable

«Nous sommes pessimistes quant à la capacité de l'État de parvenir à mobiliser 210,5 milliards de gourdes pour l'exercice», affirme-t-il. Un budget est financé par les dons, les prêts et les ressources domestiques (la Direction générale des Impôts et la douane). Pourtant, dans le présent Budget, les prêts sont revus à la baisse par rapport au Budget de l'année précédente. Les dons n'y sont pas véritablement augmentés. En termes de mobilisation de ressources, le présent Budget ne compte que sur les recettes domestiques. L'État prévoit de faire augmenter de 26,4 % l'argent à tirer sur la douane et la DGI, révèle M. Germain dans son émission Econo Plus diffusé tous les jeudis sur les réseaux sociaux dont Facebook.

«Vu le contexte sociopolitique et notamment, considérant la situation d'insécurité qui apparem-

ment a atteint son paroxysme, nous doutons que le gouvernement dispose de la capacité à faire augmenter les ressources domestiques de 24,6 %», juge-t-il. «Dans l'ensemble, nous doutons de la capacité de l'État à mobiliser les prévisions de 210,5 milliards de gourdes».

## 3- La BRH, béquille de l'État

«La Banque de la République d'Haïti (BRH) constitue une véritable béquille financière pour l'État haïtien», dit-il. Car le montant prévu pour le financement monétaire de la Banque centrale au trésor public, c'est environ 46,4 milliards de gourdes. Soit plus de 22 % du budget. Un montant supérieur à ce que l'État prévoit de mobiliser au niveau de la douane et aussi des dons. Donc, l'État n'a pas la capacité de mobiliser les ressources, il s'appuie alors sur la béquille que lui représente la BRH. Sans oublier, les effets et impacts négatifs que traîne le financement monétaire sur l'économie, notamment à travers l'inflation et la question de change.

## 4- La Dette publique, un fardeau

«Ce budget confirme clairement que les finances publiques portent un lourd fardeau. C'est le fardeau de la dette publique. Les intérêts sur les dettes de l'État et les amortissements représentent 15,9 % du budget. C'est le poste le plus important de tout le budget», assure l'économiste Enomy Germain.

Lorsqu'on a une dette publique aussi importante, cela limite la capacité actuelle de l'État de pouvoir financer le fonctionnement de l'économie. «C'est d'autant plus inquiétant quand on se rappelle que les dettes n'ont jamais aidé au renforcement de l'économie», scande-t-il.

## 5- Le combat contre l'insécurité alimentaire négligé

Le budget du ministère des Affaires et du Travail (MAST) en hausse de 240 % veut dire que l'État entend mettre sur pied un ensemble de programmes sociaux, mais parler de sécurité alimentaire, c'est parler entre autres, de la disponibilité de produits et d'aliments. Et notamment, de produits locaux. Mais, il se trouve que dans le Budget actuel, le crédit consacré au ministère de l'Agriculture et des Ressources naturelles a baissé de 12,5 %. Autrement dit, il n'aura pas beaucoup plus d'initiatives que l'année derrière pour rendre disponible de l'aliment notamment de l'aliment local. «C'est un élément qui veut clairement dire que l'État n'est pas intéressé à combattre l'insécurité alimentaire en renforçant la capacité locale et notamment la capacité agricole», affirme l'économiste Enmy Germain.

## Des recommandations pour l'avenir ?

Par rapport à cette situation, l'économiste Enmy Germain fait au moins deux recommandations. Il plaide en premier lieu pour le respect du cycle budgétaire. Celui-ci est prévu par la loi sur l'élaboration et l'exécution des lois de Finances (LEELF) qui prévoit quand est ce que les travaux du budget doivent commencer, quand le budget doit être publié et quand est ce que le budget doit entrer en application. «Il faut respecter la loi pour ne pas arriver à des budgets tardivement adoptés», encourage-t-il.

Selon lui, quand on analyse le Budget 2021-2022, on a l'impression qu'il ne poursuit aucun objectif. «C'est généralement, le cas en Haïti parce que les budgets sont des budgets de dépense. Un ensemble d'institutions ont des sommes mises à leur disposition pour des dépenses sans des objectifs clairement élaborés. «Il faut que le pays passe d'un budget-dépense à un budget-programme», recommande-t-il en second lieu.

**Tableau d'équilibre du Budget Général**  
Exercice 2021-2022

<b>VOIES ET MOYENS</b>	<b>210,588,000,000</b>	<b>DEPENSES TOTALES</b>	<b>210,588,000,000</b>
<b>Ressources Domestiques</b>	<b>120,135,261,417</b>	<b>Dépenses courantes</b>	<b>141,959,668,684</b>
Recettes Internes	89,914,257,641	Salaires et traitements	66,802,237,291
Recettes douanières	26,985,743,775	Biens et services (y/c autres dépenses publiques)	34,494,331,804
Autres ressources domestiques	3,235,260,001	Transferts et subventions	36,261,991,764
		Intérêts	4,401,107,826
<b>Solde Budgétaire de base</b>			<b>-21,824,407,267</b>
<b>Dons</b>	<b>24,324,650,000</b>		
Appui budgétaire global	4,681,650,000	<b>Dépenses de Capital</b>	<b>68,628,331,316</b>
Aide projets	19,643,000,000	<b>Immobilisations</b>	<b>1,213,923,034</b>
		<b>Programmes et Projets</b>	<b>38,418,000,000</b>
<b>Financement</b>	<b>66,128,088,583</b>	Trésor Public	11,600,000,000
Tirages sur emprunt	3,450,000,000	Annulation dette FMI	644,840,613
Bons du Trésor	12,483,088,583	Autres Financements	3,080,159,388
Autres financements internes des projets	3,725,000,000	Dons et emprunts	23,093,000,000
Emprunt BRH	46,470,000,000		
Emprunt Bancaire	0	Amortissement de la Dette	28,996,408,282

# Décret budgétaire 2021-2022, entre controverses et inopérabilité

L'opinion publique est partagée quant à l'opérationnalité du Budget 2021-2022, promulgué le 16 mai 2022, par le gouvernement haïtien via le ministère de l'Economie et des Finances. Si pour Michel Patrick Boisvert, ministre de l'Economie et des Finances, le Budget cadre avec la réalité économique du pays, pourtant les réactions contraires se multiplient. La promulgation tardive de ce budget ne joue pas en sa faveur, sans parler des recettes prévisionnelles et estimations de dépenses, qui pour certains, sont très irréalistes. Il faut se rappeler qu'un budget national est un outil de gestion et reflète les priorités d'un gouvernement.

Le montant du Budget de l'exercice fiscal 2021-2022 s'élève à 210.5 milliards de gourdes dont 120.1 milliards de recettes courantes, soit 57 % de la totalité de l'enveloppe. De ces 120.1 milliards, 59.3% (71.2 milliards) proviennent des recettes internes et 40.7% (48.8 milliards) de recettes douanières, selon le ministre Michel Patrick Boisvert. Les 43 % restants seraient financés à la fois par des partenaires extérieurs (24.3 milliards de gourdes), des émissions de bons de trésor estimées à (12.48 milliards de gourdes), et de 46.47 milliards de gourdes au titre de financement monétaire par la Banque de la République d'Haïti (BRH), a précisé le ministre de l'Economie et des Finances. Cette Décret budgétaire, a poursuivi Michel Patrick Boisvert, garantira, entre autres, le rétablissement d'un climat politique et sécuritaire serein pour faciliter la tenue des élections en vue du renouvellement du personnel politique, le financement du Plan de Relèvement Intégré de la Péninsule Sud (PRIPS) ravagée par le séisme du 14 août 2021, la mobilisation des ressources domestiques de manière à être moins dépendantes de l'aide externe et aussi rétablir l'équilibre budgétaire.

Des acteurs de la société civile, des économistes et d'autres personnes avisées prennent le contre pied de l'argumentation du ministre et croient fermement que le Budget doit être soumis aux débats publics. Les Associations Patronales et les Chambres



**Michel Patrick Boisvert**

Ministre de l'Economie et des Finances

de Commerce expriment quelques considérations relatives au budget pour l'exercice 2021-2022. La rédaction de DevHaïti n'a pas pu trouver l'un des représentants de cette structure pour des explications clarifiant leurs positions. Dans une correspondance adressée au ministre de l'Economie et des Finances, Monsieur Michel Patrick Boisvert, les APCC ont présenté en 8 points leurs préoccupations par rapport au Budget. Ils sont les suivants:

- 1. Le budget 2021-2022 prévoit des recettes publiques de 120.1 milliards de gourdes, soit une augmentation de 24.6 % par rapport aux recettes de l'exercice 2020-2021 de 96.4 milliards de gourdes.**
- 2. Sur la base des performances des 7 premiers mois de l'exercice et d'un taux de change de 106 gourdes pour un dollar, les recettes douanières en 2021-2022 n'excéderont pas \$ 452 millions, en nette diminution par rapport aux déjà maigres recettes de 2020-2021 qui avaient atteint \$ 476 millions.**
- 3. Alors que les recettes douanières vont diminuer en 2021-2022, les dépenses courantes (141.9 milliards de gourdes) augmentent de 17.2 %.**



4. **Nous constatons que pour augmenter les recettes publiques, le gouvernement intérimaire, introduit sans débats publics, des modifications du tarif douanier, des droits d'accises, du code des investissements ainsi que d'autres taxes et impôts divers. Ce faisant, le gouvernement modifie de façon arbitraire un ensemble de dispositif fiscal et légal qui a un caractère permanent et qui ne saurait être assujéti à des considérations conjoncturelles.**
5. **Nous pensons que la diminution des recettes de l'Etat est due en grande partie, au fait que l'Administration générale des douanes (AGD) est non performante et n'applique pas le code et el tarif douaniers avec la rigueur nécessaire. Cela, au bénéfice exclusif d'un petit groupe et au détriment du commerce formel**
6. **Une application sans complaisance du tarif et du code douaniers par des fonctionnaires compétents et honnêtes encore nombreux à l'AGD, bénéficiant de l'appui indéfectible des Autorités, peut en quelques mois:**
  - a) **démultiplier les recettes de la douane**
  - b) **faciliter en aval de la DGI dans la perception de la TCA et des impôts générés par la vente des marchandises importées**
7. **Il est naturel que le gouvernement mobilise des ressources internes. Cela ne peut pas se faire au détriment de l'investissement productif. En appliquant les modifications au**

**Budget publié le 16 mai dernier, le gouvernement contribue à éloigner des investisseurs à un moment difficile pour l'économie haïtienne.**

8. **Pour réduire les manques à gagner ainsi que les déficits budgétaires récurrents et arriver à un budget équilibré, nous croyons qu'il serait plus judicieux de supprimer progressivement les subventions et de garantir la disponibilité du carburant en pratiquant la vérité des prix à la pompe.**

Le Budget 2021-2022 suscite des controverses qui ne sont des moindres. Les signataires de cette correspondance dont Monsieur Laurent St Cyr, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Haïti (CCIH), insistent sur le fait que ce Budget tardivement publié pourrait ne pas donner de résultats concrets susceptibles d'améliorer la situation économique du pays. Les indicateurs macroéconomiques sont déjà en rouges particulièrement cette année, mais depuis plusieurs exercices fiscaux précédents. Le débat autour du Budget 2021-2022 s'impose déjà dans les médias, sur les réseaux sociaux et dans les universités et au niveau des groupes de réflexion. Le moment est décisif, et les décisions publiques pour redresser la barre devraient tenir compte de la gravité de la situation sans écarter la nécessité d'encourager des investissements porteurs d'espoir et capables de réduire le taux chômage déjà explosif.



# André Lemerancier Georges: un nouveau manuel pour vulgariser la fiscalité

André Lemerancier Georges, ancien ministre de l'Economie et des Finances, ancien directeur de la Direction générale des impôts (DGI), professionnel de la fiscalité est présent cette année à Livres en Folie avec son nouvel ouvrage en signature: «Fiscalité haïtienne, guide de conduite du contribuable».

«**Fiscalité haïtienne, guide de conduite du contribuable**», comme le définit l'ancien Premier ministre Enex Jean-Charles, le préfacier de l'ouvrage, est un coup de pouce aux pouvoirs publics dans la recherche des moyens, en mettant à disposition [de la population haïtienne] l'information sur les différentes manières de fixer et de payer les impôts. Cet ouvrage se trouve à la croisée des chemins entre une population qui essaie toujours de contourner les impôts, faute d'informations non seulement sur l'importance de ces impôts mais aussi sur les raisons de les payer. Le livre est composé de fiches questions-réponses, qui explique avec la plus grande simplicité les différents concepts du champ de la fiscalité, sans pour autant être lassant même pour les néophytes.

## Pourquoi un guide de conduite contribuable ?

Pendant son passage au sein de l'administration publique, notamment comme directeur général de la DGI, l'auteur avait fait le constat d'un manque d'informations qui mettait toujours face à face une administration fiscale avec le plein pouvoir accordé par l'administration centrale et les contribuables qui ne se défendraient qu'en ayant une bonne connaissance des textes de lois, surtout face à la mauvaise foi de certains agents de la DGI. L'auteur a aussi fait état de l'inexistence d'un manque de culture fiscale qui empêche les contribuables de participer normalement dans le processus de la contribution fiscale des acteurs. A noter qu'Haïti est le pays avec la plus faible pression fiscale, 6%, dans la zone Caraïbe. En termes de collecte d'impôts, le pays collecte plus d'impôts indirects que directs sans mentionner le caractère informel qui rend la pénétration à l'analyse très difficile.

C'est dans cette optique qu'un manuel de guide du contribuable est très important. Il constitue un



**André Lemerancier Georges**  
Professionnel de la fiscalité

effort de vulgarisation de la fiscalité qui va permettre à l'administration fiscale d'avoir un meilleur dialogue avec les contribuables. Le guide met à clair la nécessité pour les contribuables de payer les impôts, et aussi d'avoir un meilleur dialogue avec l'administration fiscale et surtout de ne pas être la proie des agents de la DGI animés de mauvaise foi. Ainsi, les deux parties seront toujours gagnants, le contribuable sera en règle avec le fisc et celui-ci augmentera ses recettes.

En effet, la perception des impôts et taxes est volontaire au sens que le contribuable peut payer ou ne pas payer, mais en même temps obligatoire parce qu'au final, le contribuable a la nécessité, l'obligation même de payer sinon il sera en contravention avec l'administration fiscale. Pour pallier ce problème complexe de payer les impôts et taxes ou pas, nous devons être en mesure non seulement de faire comprendre au contribuable ce que sont les taxes et les impôts, de lui faire savoir qu'il a le droit de d'exiger que les lois fiscales aillent dans la même direction que la politique des différents gouvernements à travers le vote de la loi du Budget qui est un élément essentiel de la fiscalité, mais surtout de lui faire voir

la nécessité d'avoir des représentants valables, capables et qui ont le souci de voter des lois pour la bonne marche des institutions. Ceci enlèvera le doute de la tête des contribuables, doute sur le pourquoi de payer les impôts quand il ne sait pas vraiment si sa contribution est entre de bonnes mains, le doute sur le fait qu'il ne va pas payer plus qu'il ne devrait à la DGI.

Le consentement du contribuable est un élément essentiel dans la démocratie, et c'est ce consentement qui donne à l'administration publique le pouvoir de prélever les taxes et les impôts. D'où la nécessité pour les représentants du contribuable, c'est-à-dire ses représentants au parlement, d'avoir non seulement la connaissance c'est-à-dire une culture fiscale, mais aussi la volonté de mener leurs actions dans le sens des intérêts du contribuable qu'ils représentent. Aujourd'hui, en Haïti, nous n'avons pas vraiment de lois votées par le parlement sur la fiscalité, mais des décrets qui ne traduisent pas vraiment la réalité des différentes actions menées par les différents gouvernements dans le but de bien gérer la question fiscale, parce qu'il est illégal en quelque sorte pour un parlement de voter un Budget sans voter la loi qui accompagne ce budget et qui donne à ce dernier tout son sens. La loi sur le Budget n'est autre que les voies et moyens de la politique du Budget. Pour cela, il est important que les lois soient votées pour qu'il y ait redistribution équitable des revenus, mais surtout pour qu'il y ait apaisement social au niveau de la société.

Les lois doivent garantir aussi l'équité fiscale, c'est-à-dire elles doivent s'assurer que chaque contribuable paie en fonction de sa charge fiscale, de sa capacité contributive réelle. Ce qui signifie que la contribution n'est pas vraiment en fonction des revenus mais en fonction des charges fiscales de chaque contribuable. En d'autres termes, ce n'est pas le montant du revenu qui détermine le niveau de contribution, mais c'est la quantité de charge fiscale liée au revenu qui est déterminant de la contribution à payer. Ce qui rend la contribution plus équitable et qui va qui va diminuer les questions de fraude et d'évasion fiscale qui constituent des crimes vis-à-vis des lois en vigueur.

Certaines lois ou certains décrets méritent d'être révisés ou modifiés puisqu'ils sont aujourd'hui soit

edépassés, soit objet de discordes entre contribuables et l'administration fiscale. C'est le cas par exemple de la Taxe sur le Chiffre d'Affaires (TCA) et la Contribution Fiscale sur les Propriétés Bâties (CFPB). La TCA est une variante de la Taxe sur la valeur Ajoutée (TVA) collecté à des étapes bien spécifiques et qui est absorbé par le consommateur final. Le TCA devrait garantir la libre concurrence et un effet neutre. Ce qui n'est pas toujours le cas. Et quand il y a une cassure, la TCA perd sa neutralité. De plus, il n'est pas obligatoire que la TCA soit le même partout, ce qui veut dire, qu'il peut varier d'un produit à un autre, d'une entreprise à une autre selon les perspectives des politiques publiques de gouvernance. Pour éviter toute forme d'abus par rapport à la TCA, il faut qu'il y ait une généralisation de la TCA, pourquoi pas le transformer en une véritable TVA globale. Si nous prenons le cas de certaines industries, il serait plus facile d'introduire le prix des intrants comme élément de prix de revient dans la taxe.

La CFPB aujourd'hui est dépassée. Elle ne peut plus être prélevée sur la rente aujourd'hui vu le poids de la question de la construction par rapport au système bancaire et financier qu'on a aujourd'hui, et des différences au niveau de la rente elle-même. Pour preuve, pour un hôtel qui se loue par jour, il est très difficile d'évaluer le montant à payer, de même pour les bâtiments administratifs qui ont de lourdes charges fiscales. Il faut aujourd'hui considérer de préférence la valeur vénale. Ce qui va faciliter les déclarations sur les maisons construites qui deviendraient plus légères.

Ce guide du contribuable est adressé à toute personne voulant saisir l'ABC de la fiscalité. Il va vous permettre de saisir les grandes questions fiscales, comprendre les termes de la fiscalité, vous faciliter le calcul des différents taxes et/ou impôts à payer. Le manuel est disponible à Livres en folie et l'auteur André Lemerrier Georges en signature.

Le jeudi 2 juin 2022, l'émission Panel Magik, diffusée sur la radio Magik 9, a accueilli André Lemerrier Georges à la rubrique le «Carnet de Livres en Folie» pour l'aider à faire la promotion de son nouveau titre «Fiscalité haïtienne, guide de conduite du contribuable».

# Un nouveau coup de pouce de la BRH au secteur logement résidentiel

*Nous reprenons in extenso le discours du Gouverneur de la Banque de la République d'Haïti (BRH), Monsieur Jean Baden Dubois, prononcé lors du lancement du Programme 10 10 20 au Karibe Convention Center le 7 juin 2022.*

La Banque de la République d'Haïti est heureuse ce soir de vous compter parmi ses invités, en vue de lancer un programme phare sur lequel, elle travaille depuis plus de deux ans au bénéfice du secteur du logement et dans une perspective de relance de l'économie nationale, notamment au cours de la période post-covid.

Il s'agit du Programme baptisé «**10-10-20**», qui est une modulation des programmes existants et visant à promouvoir à la fois la qualité des logements et le développement immobilier en Haïti.

En effet, l'intérêt de la BRH au secteur du logement et au développement de l'immobilier en Haïti remonte au lendemain du tremblement de terre de janvier 2010. A cette époque, il fallait que la Banque centrale joue sa partition dans la promotion de l'augmentation du crédit au logement, pour permettre aux ménages haïtiens d'accéder à des résidences à des prix abordables et d'atténuer ainsi les effets de l'insuffisance de logement dans le pays, mais aussi pour booster la croissance économique à travers des investissements dans le secteur immobilier.

C'est dans ce contexte qu'au départ, et d'un commun accord avec la Banque Nationale de Crédit (BNC), la BRH a lancé en septembre 2010 un programme d'incitation au logement intitulé «Kay Pam». Ce programme allait s'étendre au fur et à mesure à presque tous les établissements bancaires, vu les besoins pressants à l'époque dans le secteur de la construction du logement.

Cependant, force est de constater que 4 ans plus tard, après une évaluation du programme Kay Pam, les résultats escomptés dans la croissance des logements résidentiels n'étaient pas alors au rendez-vous, en raison d'un ensemble de contraintes.



**Jean Baden Dubois**

Gouverneur de la Banque de la République d'Haïti

Ainsi, pour remédier à cette problématique, la BRH a lancé en mai 2017 un autre programme dénommé «**Programme de Promotion de Développement d'Immobilier (PPDI)**». Ce programme offre aux promoteurs immobiliers la possibilité de trouver un financement plus facilement, pour la construction à grande échelle d'immeubles ou de villages résidentiels.

En dépit de l'existence de ces deux programmes, Kay Pam et PPDI, le secteur du logement n'a pas pu prendre son essor, et l'une des principales causes évoquées par les institutions financières de la place, en dehors des problèmes de titre de propriété, est que les ménages ciblés par les programmes ont des difficultés à se procurer de la mise de fonds (down payment). En fait, selon les pratiques actuelles les demandeurs de crédit au logement doivent disposer généralement de 30% de la valeur du bien immobilier comme mise de fonds, sans compter des frais additionnels élevés (enregistrement, service de notaire, etc.) associés à l'acquisition dudit bien, des frais qui peuvent atteindre jusqu'à même 25% du coût total. **[Un travail sérieux est à faire dans d'autres juridictions.]**

Cette situation avait automatiquement interpellé la BRH et une équipe technique a été rapidement mise sur pied, sous la houlette du Conseil d'Administration, en vue de produire des réflexions devant aider à adresser ces contraintes, afin que les programmes puissent répondre aux objectifs initialement fixés.

L'idée centrale était donc de trouver une solution permettant à l'acquéreur de logement d'avoir le moins de fonds à apporter à la banque, tout en mitigeant les risques de crédit encourus par les institutions financières.

C'est ainsi que, du choc des idées et des réflexions, a jailli ce « **programme 10-10-20** » qui va faciliter l'acquisition de la **première résidence** aux particuliers et aux ménages haïtiens par la réduction de l'apport de fonds de l'acquéreur. Dans le cadre de ce programme, la notion de **première résidence** se réfère à l'acquisition par un particulier ou un ménage d'un logement pour la toute première fois. Maintenant, qu'est-ce qu'on entend donc par le "**Programme 10- 10- 20**"?

- le premier 10 correspond à la mise de fonds (down payment) de l'emprunteur qui sera de **10 % de la valeur du logement**;
- le second 10 correspond lui-même au **taux d'intérêt fixe de 10 %** que l'emprunteur aura à payer sur la durée du prêt;
- et le 20, c'est la maturité (ou la durée) du prêt au logement **sur 20 ans**.

Au cours de cette cérémonie, de hauts cadres de la BRH vont vous entretenir en détails sur les fondements de ce «**programme 10-10-20**», les avantages et les mécanismes liés à l'implémentation de celui-ci.

Toutefois, qu'il me soit permis de souligner qu'à travers la mise en place de ce nouveau mécanisme de financement, la Banque de la République d'Haïti poursuit un ensemble d'objectifs très ambitieux, à savoir:

- Permettre aux ménages ou individus du pays de se procurer d'une première résidence décente au coût abordable;

- Inciter le développement immobilier en copropriété dans l'économie haïtienne;
- Inciter plus d'investisseurs au développement immobilier avec des promoteurs immobiliers; et
- Augmenter de 150,000 à 200,000 la quantité d'unité de logements adéquats dans le pays au cours des dix prochaines années.

Je dois aussi souligner que, sur la base des principes d'opérationnalisation de ce programme, il demeure entendu qu'il est de la responsabilité des institutions financières d'effectuer leur devoir de diligence, en vue d'identifier les primo-accédants au logement dans le cadre du «**programme 10 10 20**». Le Bureau d'information sur le crédit est une place de choix pour commencer.

**Mesdames, Messieurs,  
Chers invités,**

Il n'est pas sans savoir qu'Haïti fait face à un déficit de logement qui remonte à plus d'un siècle, et, ce problème s'est empiré avec le tremblement de terre de 2010.

En effet, le nombre de maisons résidentielles détruites en 2010 a été estimé à 250 000 dont 80% appartenaient aux foyers à faibles revenus et ils n'étaient pas non plus conformes aux normes de construction. De plus, le nombre de nouvelles maisons nécessaires dans les années à venir pour faire face à la croissance démographique et au déficit de logements décents impliquent la construction ou le renforcement d'au moins 50 000 maisons par an jusqu'en 2025, si l'on veut croire un ensemble d'études réalisées respectivement par la Commission présidentielle sur la compétitivité, l'USAID et par la Banque Mondiale.

C'est dans ce contexte qu'intervenait un ensemble d'actions et de mesures de la BRH au cours des années qui suivent le puissant séisme de janvier 2010, avec des résultats mitigés et qui ont suscité la mise en place du Programme 10 10 20.

Les mesures portant, par exemple, sur l'exonération de réserves obligatoires sur les ressources captées

par le système bancaire pour financer le logement ont permis à ce dernier d'atteindre un portefeuille de crédit au logement avoisinant les 6.7 Milliards de gourdes au 30 septembre 2019.

A cette même date, le financement de la BRH en faveur des banques participant au Programme "Kay Pam" avait totalisé plus de 5 Milliards de gourdes. En dépit de tous ces efforts, on est resté très loin et même trop loin de la demande annuelle de 4,500 à 5,000 unités de logement venant de la classe moyenne.

Il convient de noter que les contre-performances enregistrées dans le secteur du logement après le tremblement de terre n'était pas imputable seulement au montant plancher de mise de fonds requis par les banques pour les prêts au logement dans le cadre des programmes de la BRH.

Ceci étant dit, la BRH a identifié d'autres contraintes d'ordre structurel, légal et institutionnel empêchant ainsi le développement de ce secteur dans le pays.

Parmi ces contraintes, je peux citer :

- **L'absence de cadastre.** En fait, il est souvent difficile d'établir l'identité du propriétaire des terrains, ce qui constitue un blocage à l'investissement et limite la demande de crédit;
- **La multiplicité de coûts administratifs et fiscaux** (frais d'hypothèque, de notaire, etc.), ce qui rend l'acquisition d'une maison de plus en plus difficile pour un ménage;
- **L'inadéquation du cadre légal**, où la désuétude des lois d'urbanisme (1937 et 1961) empêche la réalisation d'importants projets d'investissement.

### **Mesdames, Messieurs, Distingués invités,**

A l'heure de la nécessité de produire des réflexions très poussées sur la relance véritable de l'économie nationale, qui risque de connaître 4 années consécutives de contraction, Il convient de rappeler que l'Investissement est une composante clé du Produit Intérieur Brut (PIB), en regardant l'équation de celui-ci par l'approche de la production.

Ceci étant dit, investir dans la construction de logement et dans l'immobilier en Haïti peut générer un triple impact:

- D'abord, vivre dans un logement décent peut non seulement améliorer le bien-être, mais aussi contribuer à l'augmentation de la productivité d'un individu ou d'un professionnel dans son environnement de travail. Et nous savons le lien existant entre la productivité du travail et la croissance des entreprises, avec des retombées positives sur l'économie.
- Ensuite, toute activité de construction de logement ou de développement immobilier est automatiquement génératrice d'emplois, à la fois direct et indirect, un élément fondamental dans toute démarche de réduction de la pauvreté dans un pays.
- Et en dernier lieu, des investissements massifs dans le secteur du logement ou dans des projets immobiliers peuvent contribuer à remédier à ces déficits de croissance que connaît l'économie haïtienne depuis quelques années.

Aussi, dois-je reconnaître que la réussite de tous ces investissements et les attirer vers l'économie dépendent d'un climat plus favorable et plus sécuritaire.

### **Mesdames, Messieurs,**

Je ne saurais terminer mon intervention sans remercier mes pairs du Conseil d'Administration qui ont embrassé ce «**programme 10 10 20**» et font de cette initiative l'un des projets prioritaires de la BRH pour l'année 2022.

Qu'il me soit permis aussi d'adresser mes remerciements à toute l'équipe de la BRH qui a apporté leur vive contribution à la mise en place dudit programme, aux banques et autres institutions financières de dépôt qui ont et qui auront accepté de parapher avec la BRH les protocoles d'accord pour l'implémentation du «**Programme 10 10 20**» ,

Banque Nationale de Crédit, Unibank, Sogebank, Capital Bank, BUH, BPH...en attendant de signer avec d'autres institutions financières..



Et à vous tous et toutes qui avez répondu favorablement à l'invitation de la BRH pour assister à cette cérémonie ce soir.

On entend souvent dire que Haïti est trop riche pour être pauvre. Si cette conception est vraie alors le problème est d'une autre nature. Ainsi, il faudrait mettre en cause la capacité à rêver des hommes et des femmes qui ont habité et dirigé Haïti pendant très longtemps et questionner du coup leur capacité à faire atterrir ces rêves.

La plus belle femme comme la plus belle société du monde ne peut donc donner plus que ce qu'elle possède et si tout ce qu'elle possède se noie dans une mentalité de pauvreté, alors, notre situation actuelle a un fond d'explication.

Johny Joseph, faisant référence à l'ouvrage de Daron Acemoglu, professeur d'économie à MIT et Siméon Johnson «Why Nations Fail» écrit: «.... Les institutions économiques et politiques sont soit extrac-

tives, dans le sens qu'elles sont uniquement disponibles ou mobilisables pour un nombre restreint de la population, ce qui leur permet d'être mieux resauté et leurs biens plus fongibles que la grande majorité qui se paupérise dans l'extralégal...». Plus loin, il continue pour dire que

«Ces pauvres.... Sont d'abord pauvres en droit, pauvres en transaction, en réseau et en information.»

Faisons-en sorte que cela change chers amis...

En dépit de cette conjoncture difficile, la Banque centrale continuera sur cette même lancée, sur cette voie d'innovation et de modernité, tout en restant attachée à la vision exprimée dans le Plan Stratégique Globale 2022-2024.

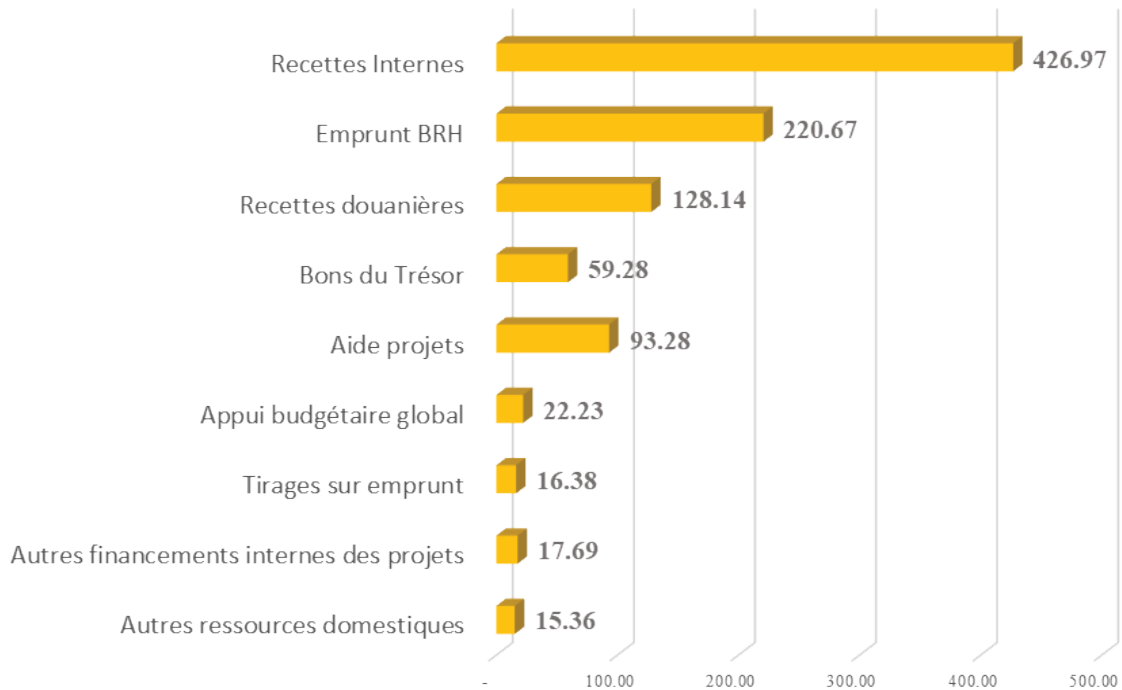
Merci.

Banque de la République d'Haïti  
Photo crédit: Haiti24



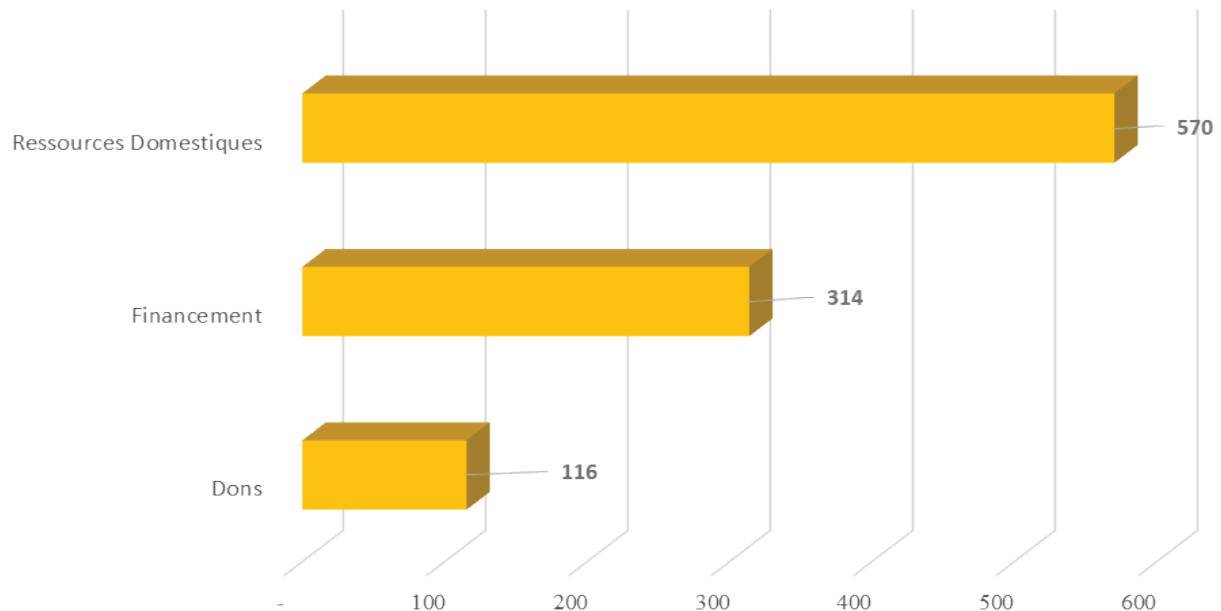
# Notes Infographiques

Voies et Moyens du budget 2020-2021 sur la base de 1000 gourdes



Source: Loi de finances 2021-2022/Conception Group Croissance, AHJEDD

Voies et Moyens du budget 2021-2022 sur la base de 1000 gourdes



Source: Loi de finances 2021-2022/Conception Group Croissance, AHJEDD

## Le grand Nord en mode affaires

Les Chambres de Commerce et d'Industrie des départements du Nord, du Nord'Est et du Nord'Ouest ont organisé un symposium au Cap-Haïtien les 3 et 4 juin 2022 afin de parler affaires, création de richesses, opportunités, création d'emplois et développement intégré du « Corridor du grand Nord ». Des personnalités telles que l'ancien président de la Chambre de Commerce du Nord-Est et président provisoire issu de l'Accord de Montana, l'économiste Fritz Alphonse Jean et le P.D.G du Groupe Croissance S.A, l'économiste Kesner Pharel, ont pris part à ces assises aux côtés des membres du secteur privé du grand Nord.

## L'intérêt du MCI pour l'économie numérique

Lors de son intervention au 9e Sommet des Amériques à Los Angeles du 6 au 10 juin 2022, le ministre du Commerce et de l'Industrie a fait l'éloge de l'économie numérique (réseaux publics et communautaires, commerce électronique, etc.) Selon le #1 du MCI, cette dernière représente une aubaine en matière d'intégration à l'économie mondiale pour les pays aux ressources extrêmement limitées. Pour montrer l'implication d'Haïti dans cette nouvelle économie, Ricardin Saint-Jean a fait savoir que dès la conception et la mise en place du « Plan Stratégique de Développement d'Haïti, pays émergent en 2030 », l'emphase a été mise sur l'expansion des communications et le maillage numérique du territoire.

## La vie chère en Haïti toujours en hausse

L'indice général des Prix à la Consommation (IPC, 100 en 2017-2018) a accusé une hausse mensuelle de 1,6% pour le mois d'avril et 26,7% pour l'année contre respectivement 1,6% et 25,9 pour le mois de mars ; l'IPC est passé de 208.3 à 211.6% durant le mois d'avril, selon le rapport mensuel de l'Institut haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI). Depuis près de 20 ans, c'est le plus haut niveau d'inflation qu'a connu Haïti (15,3% à 44,2% de 2000 à 2003). Cette croissance mensuelle est due au comportement des fonctions : "Produits alimentaires et

boissons non alcoolisées" (1.8 % sur un mois et 27.7 % sur un an), "Articles d'habillement et chaussures" (2.4 % sur un mois et 29.5 % sur un an), "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (2.2 % sur un mois et 25.7 % sur un an) et "Santé" (2.2 % sur un mois et 25.2 % sur un an).

## Hausse de la vie chère en régions

Selon le dernier rapport en date de l'IHSI, au niveau régional, l'inflation la plus élevée en rythme mensuel a été observée dans l'Aire Métropolitaine et dans la région Nord, les deux affichent une hausse de 1.7 %, puis on retrouve de la région Sud avec 1,6%. Tandis qu'en glissement annuel, c'est la région Sud (28.5 %) et le Reste Ouest (28.0 %) qui affichent les hausses les plus prononcées. Le tremblement de terre du 14 août 2021 qui a sévèrement touché la région Sud (Sud, Grand-Anse, Nippes) est l'une des causes de cette inflation prononcée dans ladite région.

## Sécurité alimentaire : la FAO s'inquiète...

Compte tenu de la hausse des prix des aliments et des intrants agricoles, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) voit une menace pour la sécurité alimentaire. La FAO a constaté une baisse de la quantité de la nourriture dans le monde alors que les dépenses augmentent pour les plus vulnérables de la planète. Les dépenses mondiales d'importations de produits alimentaires devraient atteindre 51 milliards de dollars par rapport à 2021 (49 milliards).

## La menace de la guerre russo-ukrainienne sur le monde, selon l'ONU

La guerre en Ukraine ne fait pas que détruire des vies et laisser des traumatismes sur ceux et celles qui la subissent, elle dessine aussi une crise alimentaire, énergétique et financière mondiale, s'est alarmé la cheffe des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies (ONU), Michelle Bachelet, durant la 50ème session du Conseil des droits de l'homme à Genève. « 1,2 milliard de personnes

vivent dans des pays qui sont gravement exposés et vulnérables aux trois dimensions de la finance, de l'alimentation et de l'énergie, simultanément », a avancé l'ancienne présidente du Chili qui croit que 50 millions de personnes supplémentaires pourraient faire face à une insécurité alimentaire grave.

### **Des engagements pris au 9e Sommet des Amériques**

Le premier ministre Ariel Henry a représenté Haïti au 9e sommet des Amériques qui s'est tenu à Los Angeles (États-Unis) du 06 au 10 juin 2022. C'était l'occasion pour le président américain Joe Biden de lancer un nouveau programme économique baptisé « Partenariat des Amériques pour la prospérité économique ». La migration était l'un des thèmes centraux du sommet. La vice-présidente américaine, Kamala Harris, promet un montant de 1.9 milliard de dollars pour pallier ce problème qui prend le large dans les Amériques. Un plan de 100 millions de dollars va être mis en œuvre pour former un demi-million de professionnels de la santé en Amérique latine sur cinq ans, notamment dans les domaines de la recherche et de l'administration publique. Selon une annonce de la Maison Blanche diffusée en marge du Sommet dans lequel étaient exclus Venezuela, Cuba et Nicaragua jugés par les États-Unis non respectueux des droits de l'homme.

### **Éducation économique et financière dans les curricula d'enseignement en Haïti**

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP) et la Banque de la République d'Haïti ont organisé du 30 mai au 03 juin 2022 un atelier qui vise à intégrer l'éducation économique et financière dans les curricula d'enseignement en Haïti. L'objectif est de définir des orientations nouvelles, l'intégration des contenus pédagogiques sur l'économie et la finance dans le curriculum scolaire en vue d'une éducation plus complète afin de fournir aux apprenants haïtiens des outils leur permettant d'affronter les nombreux défis de l'époque et de s'engager dans la prospérité du pays en tant que citoyens responsables.

### **Le programme 10-10-20 lancé par la BRH**

La Banque de la République d'Haïti (BRH) a procédé le mardi 7 juin 2022 au lancement officiel du programme baptisé 10-10-20 au Karibe Convention Center. « Le demandeur du crédit doit disposer de 10% de la valeur du logement qui représente le premier 10; le second 10 est le taux d'intérêt fixe de 10% que paiera l'emprunteur sur le prêt ; le 20 représente la durée du prêt sur 20 ans », d'après les responsables de la BRH expliquant le programme 10-10-20. Ledit programme consiste à dynamiser le secteur de l'immobilier résidentiel en Haïti et faciliter les ménages haïtiens à acquérir leur première résidence.

### **La Fed relève ses taux de 0,75 point...**

La Banque centrale américaine (Fed), « fortement déterminée à ramener l'inflation à son objectif de 2 % », a relevé, mercredi 15 juin, ses taux directeurs de trois quarts de points de pourcentage, soit la plus forte hausse depuis 1994, pour tenter de contrôler une inflation plus forte qu'escompté. Avec cette troisième hausse d'affilée, ces taux se situent désormais dans une fourchette comprise entre 1,5 et 1,75 %.

### **5,2% d'inflation aux États-Unis pour 3,5% de chômage**

La Fed a annoncé qu'elle tablait sur une inflation de 5,2% cette année, contre 4,3 % projeté en mars, et procédera donc à d'autres hausses lors de ses prochaines réunions de 2022. Parallèlement, elle anticipe une croissance économique moins forte que prévu cette année aux États-Unis, à 1,7 %, contre 2,8 % précédemment. Elle s'attend par ailleurs à ce que le taux de chômage soit plus élevé que prévu à 3,7 %, contre 3,5 % auparavant.

Retrouvez toutes les éditions de  
DevHaiti sur  
[www.ahjedd.org](http://www.ahjedd.org)  
[www.papyrushaiti.com](http://www.papyrushaiti.com)  
[www.grouppcroissancehaiti.com](http://www.grouppcroissancehaiti.com)

Une production:



Le magazine DevHaïti est produit par le Group Croissance, l'Association Haïtienne des Journalistes Économiques pour le Développement Durable (AHJEDD) et Papyrus S.A.  
Tous droits réservés.